



TARIFS année scolaire 2020 - 2021

SCOLARITÉ MENSUELLE			Nombre d'enfants en SE/PRIMAIRE				
			1	2	3	4	5
			0%	5%	10%	15%	20%
			185 €	352 €	500 €	629 €	740 €
Nombre d'enfants en SECONDAIRE	1	0%	235 €	399 €	545 €	672 €	780 €
	2	5%	447 €	590 €	714 €	820 €	
	3	10%	635 €	757 €	860 €		
	4	15%	799 €	900 €			
	5	20%	940 €				

COÛT ANNUEL :

1-Frais fixes en sus de la scolarité à verser lors du dépôt du dossier d'inscription ou de réinscription non récupérables en cas de changement de décision (sauf mutation professionnelle)
Inscription : 90 € par enfant encaissement des chèques en mai 2020
Réinscription : 60 € par enfant

2-Scolarité de base DÉGRESSIVITÉ : -5% pour 2 enfants, -10% pour 3 enfants, -15% pour 4 enfants, -20% pour 5 enfants
SE/Primaire : 1 850 € (règlement mensuel de 185 € sur 10 mois, de septembre 2020 à juin 2021)
Secondaire : 2 350 € (règlement mensuel de 235 € sur 10 mois, de septembre 2020 à juin 2021)

3-Surveillance des repas
Forfait annuel par famille : 60 € à régler en début d'année scolaire

4-Permanence surveillée de 16 h 45 à 17 h 15 : lundi, mardi, et jeudi
Prix par jour et par famille : 2 € facturation mensuelle sur relevé de présence

Exemple : une famille inscrit 1 enfant en Section Infantile et réinscrit 2 enfants, 1 en primaire et 1 en secondaire.
Tous les enfants déjeunent sur place, ils partent à 17 h 05 du lundi au jeudi et à 16 h 30 le vendredi.

Elle devra régler : lors de la remise des dossiers : frais fixes : $(90 \text{ €} \times 1) + (60 \text{ €} \times 2) = 210 \text{ €}$
forfait surveillance des repas = 60 €
le 5 du mois (sept-20 à juin-21) : scolarités : $(185 \text{ €} \times 2) + (235 \text{ €} \times 1) = 605 \text{ €} - 10\% = 545 \text{ €}$
frais éventuels de permanence

Afin d'aider au financement de nos besoins, les familles qui le souhaitent peuvent verser un supplément sous forme de **DONS AUX ŒUVRES** ouvrant droit à **RÉDUCTION D'IMPÔT de 66 %** des sommes engagées (avec un maximum de 20 % du revenu imposable) : **100 € versés ne coûtent réellement que 34 €.**

Pour toute question d'ordre comptable ou financier, vous pouvez contacter :

tresorierdonbosco@gmail.com